

Bienvenue au portail web de l'Agence du Bassin Hydraulique du Tensift (ABHT)

Consulter Chaque jour :

- Situation des barrages [\[Consulter\]](#)
- Pluviométrie journalière [\[Consulter\]](#)



L'Agence de Bassin Hydraulique du Tensift approuve son bilan et son plan d'action sous la présidence de Mme AFAILAL

L'Agence du Bassin Hydraulique du Tensift (ABHT) a tenu le mercredi 22 Janvier 2014 à 10H la deuxième session de son Conseil d'Administration au titre de l'année 2013,



L'Agence du Bassin Hydraulique du Tensift (ABHT) a tenu le mercredi 22 Janvier 2014 à 10H la deuxième session de son Conseil d'Administration au titre de l'année 2013, au siège de la Province d'Essaouira, sous la présidence de Madame Charafat AFAILAL Ministre Déléguée auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Chargée de l'Eau et en présence notamment du secrétaire général de la province d'Essaouira, le secrétaire général de la province de El Haouz , les membres du conseil d'administration et le président du conseil communal d'Essaouira. Après le mot d'ouverture de Monsieur le Secrétaire Général de la province d'Essaouira, Madame la Ministre a souligné à travers son allocution l'intérêt crucial de la bonne gouvernance dans le domaine de l'eau et la nécessité de la mise à niveau de l'arsenal législatif et institutionnel pour relever les défis consistant à poursuivre la mobilisation des ressources, faire face à la demande croissante en eau et garantir l'accès équitable de tous les citoyens à cette denrée vitale. Madame la Ministre n'a pas manqué de rappeler que la loi N° 10/95 a fait des agences des bassins hydrauliques des outils efficaces permettant une gestion efficace et décentralisé e de l'eau. Elle a rappelé, également, la

problématique de l'eau dans la région, liée principalement à son déficit structurel, et a souligné que le Gouvernement est conscient de cette situation, et œuvre, sous LES HAUTES DIRECTIVES ROYALES, pour lancer le projet de transfert nord-sud, en plus de la construction de nouveaux barrages, dans l'objectif de subvenir aux différents besoins en eau jusqu'à l'horizon 2030. En outre, il a été demandé aux différents membres du ce conseil d'administration d'intervenir, chacun en ce qui le concerne, pour informer et sensibiliser les usagers de l'eau, pour multiplier les efforts en matière d'économie d'eau, et respecter la réglementation et les règles de gestion des eaux souterraines fortement surexploitées, pour permettre à ces ressources de reprendre leur état d'équilibre, et continuer à jouer leur rôle de ressource stratégique.

[Retour](#)

Source : www.eau-tensift.net

Copyright : Agence du Bassin Hydraulique du Tensift (ABHT)